



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP OUEST HERAULT
9 AV PIERRE VERDIER CS 10564
34537 BEZIERS CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 14 69 517 608 160

Référence de l'avis : 23 34 0173932 18

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN

34410 SERIGNAN

Numéro FIP : 340 79 39 4856038789 3 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 21/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 34035

THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP OUEST HERAULT
SAID LITTORAL
2 RUE DE LA CITRINE
CS 30001
34300 AGDE

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

3 212,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre 2023 :	803,00 €
26 octobre 2023 :	803,00 €
27 novembre 2023 :	803,00 €
27 décembre 2023 :	803,00 €

Compte qui sera débité : FR21 2004 1000 010X XXXX XXX2 073

Identifiant de la banque : PSSTFRPPPAR

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021D69E1G608218PAS1A23

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2023.

Revenu fiscal de référence : 175 986

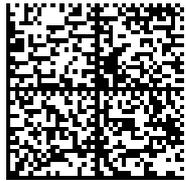
Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : THOMAS



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

	Déclar. 1		Total
IMPOT SUR LE REVENU			
Détail des revenus			
Pensions, retraites, rentes.....	21173		
Abattement spécial de 10%.....	- 2117		
Salaires, pensions, rentes nets.....	19056		19056
Revenus perçus par le foyer fiscal			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		4725	
Frais de capitaux mobiliers déclarés.....		1202	
Déficits de capitaux mobiliers antérieurs déclarés.....		1906	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			0
Plus-values de cession de valeurs mobilières.....			2467
Revenus fonciers nets.....			158858
Revenu brut global			180381
CSG déductible.....			- 10835
Revenu imposable			169546
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			54487
Impôt total avant crédits d'impôt		54487	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS			
	Montant déclaré	Montant retenu	
Crédits d'impôt.....	566	566	- 566
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	605	605	- 605
Emploi salarié à domicile.....	450	450	- 225
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 225
Crédit d'impôt 1er abonnement à la presse d'information politique et générale.....	299	299	- 90
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			53001
PRELEVEMENTS SOCIAUX			
Détail des revenus		CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets ⁴⁵		158858	158858
Plus-values et gains divers ⁴⁷		7049	7049
BASE IMPOSABLE		165907	165907

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Taux de l'imposition	9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition.....	16093	12443	

Total des prélèvements sociaux nets.....			28536
---	--	--	--------------

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2023.....			11282
--	--	--	-------

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :**IMPOT SUR LE REVENU**

Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :			53001
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :			- 6537
Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :			- 45380
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :			+ 80

Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....			1164
--	--	--	-------------

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :		CSG-CRDS	PSOL
Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :		16093	12443
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....		- 14938	- 11550
		1155	893

Solde des prélèvements sociaux 2022 ⁵³:			2048
---	--	--	-------------

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER			3212
--	--	--	-------------

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵			175986
--	--	--	--------

Reports sur les années suivantes

Déficits de capitaux mobiliers non imputés à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2023 à souscrire en 2024 déficits provenant de l'année 2020.....			241
--	--	--	-----

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹			4725
Abattement pour durée de détention appliqué sur des plus-values ²⁵			4582

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source-ou-appellez-le-0809-401-401)

AUTRES INFORMATIONS

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

Taux moyen d'imposition..... 30,89%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 45,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.